

# **La Genèse**

## **De l'Association du Mémorial des Aviateurs (AMA)**

**Par le Général de Brigade aérienne (2S) Yvon GOUTX (AR 73),  
Responsable du projet puis Président de l'AMA  
du 10/09/2014 au 7/11/2018  
Avec l'aide des Généraux André MEROLA et René PERRET**

Fin 2010, un de mes anciens, le Général (2S) André MEROLA (AD 54), notant le grand nombre de stèles méconnues, érigées pour tel ou tel camarade mort en SAC (Service Aérien Commandé) dans l'hexagone et l'absence d'un mémorial national, a l'idée d'en créer un "dédié aux aviateurs morts en service aérien commandé pendant la guerre froide".

Il veut l'installer sur la BA 942 de Lyon Mont Verdun.

Il en parle à ses camarades de promotion et au GBA (2S) Lucien ROBINEAU (AD 51 et ancien patron du Service historique de l'Armée de l'air).

Le GCA (2S) René PERRET, président des Ailes Brisées à l'époque, invité à la 1ère réunion du 11 janvier 2012, accepte d'être leur porte-parole auprès du CEMAA, le Général Jean-Paul PALOMEROS, dès que l'occasion se présentera. Lors d'un déjeuner le 28 mars 2012 avec ce dernier, parmi les sujets abordés, René PERRET évoque le projet.

**Denis MERCIER** succède à Jean-Paul PALOMEROS le 17 septembre 2012 à la tête de l'AA.

Lors de la traditionnelle réunion des officiers généraux en deuxième section, le 28 mai 2013, le Général MERCIER exprime le souhait de voir une association créée et de trouver un président plus jeune que l'initiateur du projet pour la diriger...

Le *26 juin 2014*, lors d'une journée festive réunissant les anciens du 1/33 à Cognac, André MEROLA me parle de son idée et me demande de "prendre la relève". Je lui dis que ça demande réflexion car j'ai déjà beaucoup d'associations qui m'occupent.

Le *13 juillet 2014*, je dis au CEMAA que je suis intéressé par le Mémorial des Aviateurs. Il me demande de venir le voir pour en parler.

Le **10 septembre 2014**, le GAA Denis MERCIER, CEMAA, me reçoit en présence de son commissaire, le Commissaire-colonel Erwan PENNEC.

Il m'annonce que l'idée d'André MEROLA le séduit mais qu'il veut « élargir » le domaine de recherche afin de ne pas oublier les Guynemer ou Garros. Il me demande de créer une association avant la fin de l'année 2014, qui s'occupera, en lien avec le Bureau Armée de l'Air

dans la Nation (BAAN), de faire ériger un **mémorial dédié aux aviateurs morts en service depuis le début de l'aviation militaire!**

Le Général MERCIER me demande de trouver les sous pour financer le projet !!!

Ouaouh! Ce n'est pas la même échelle! Les **disparus en service** (et pas seulement en vol) de l'Armée de l'Air depuis la Loi du 2 juillet 1934 (elle a été créée par décret le 1<sup>er</sup> avril 1933) et des unités aériennes créées depuis le **début de l'aviation militaire** (en décembre 1909) et dont elle est héritière !

Il me dit avoir décidé que ce mémorial serait érigé devant le Musée de l'Air et de l'Espace (MAE) du Bourget... et que la borne mémorielle serait installée dans le Hall de la cocarde du musée.

Une simple épitaphe serait inscrite sur le monument (comme, par exemple : « l'armée de l'air en hommage à ses aviateurs » ou quelque chose comme ça).

Le volet « **mémoriel et patrimonial** » du plan stratégique « **Unis pour faire face** » est lancé.

Je me suis mis au travail tout de suite en recherchant des bénévoles:

1. pour commencer le travail de recherche des disparus (il y en aurait entre 70 000 et 100 000 selon les webmasters du site « Mémoires des Hommes »)
2. pour former l'association
3. pour écrire les statuts
4. pour trouver l'argent

J'ai ramé pour trouver des bénévoles et pour écrire les statuts.

Deux amies, Mesdames Edith BARTHES et Pierrette VIAL, ayant servi dans l'Armée de l'Air, acceptent de débiter le travail de recherche avec moi.

Je sollicite le Colonel (CR) Jacques SUSPENE, qui a un pied au Musée de l'Air et de l'Espace (MAE), pour être un des deux Vice-présidents. Le deuxième Vice-président, travaille pour l'Aéroclub de France et a été responsable du Bureau Sécurité de Vols de l'AA.

Le Colonel (CR) Pierre-Alain ANTOINE (ORSA 73), en est le Secrétaire Général.

Le Capitaine (CR) Vincent FESSARD, trésorier de l'APC, devient trésorier... pour me dépanner

A ma demande est organisée le 25 septembre 2014 une première réunion avec le BAAN, devenu depuis le Centre Etudes, Recherches et Partenariats de l'Armée de l'air (CERPA). Cette réunion définit deux parties pour le projet : un monument et une base de données informatiques associée. Plusieurs autres réunions me permettent d'avancer le projet (DPMA le 26/11/2014, MAE le 2/12/2014, SHD le 3/12/2014 BARAA le 16/04/2015 ainsi qu'un échange avec une des personnes chargées du site « Mémoires des Hommes »).

Je travaille avec le BAAN et le Commissaire-colonel Erwan PENNEC sur l'élaboration des statuts et du règlement intérieur.

Je « rame » pratiquement seul !

Très rapidement, en novembre 2014, je me rends compte que la recherche de moyens financiers est hors de ma portée. Je le fais savoir au CEMAA qui, lors d'une rencontre le 16 décembre 2014 me dit qu'il allait créer une Fondation de l'Armée de l'Air, hébergée par la

Fondation de France, qui aurait, entre autres tâches, celle de trouver l'argent pour financer l'ensemble du projet.

Si les recherches avancent grâce à mes deux amies, la rédaction des statuts piétine.

Durant l'été 2015, le contact avec le 2<sup>ème</sup> Vice-président étant perdu, je demande au Général PERRET de prendre cette responsabilité, ce qu'il accepte de suite. Avec son aide précieuse, les statuts et le règlement intérieur ont pu être rédigés en toute fin d'année 2015 et validés par le cabinet du CEMAA au début 2016.

Les formalités liées au dépôt des statuts à la Préfecture de Police de Paris (les « Ailes Brisées » acceptent d'héberger l'AMA à leur siège, **5, rue Christophe Colomb**, dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement de la capitale) sont effectuées par René PERRET, résidant en banlieue parisienne, et signées par votre serviteur, depuis le Poitou et Pierre-Alain ANTOINE, depuis la Lorraine. Celles liées à l'ouverture d'un compte bancaire et de sa gestion sont confiées à René PERRET, par mesure de commodité.

### **L'association est créée le 15 février 2016 (n° W 751233603)**

Aux deux premières « chercheuses » et outre votre serviteur, s'ajoutent le Colonel (CR) Michel CAPLET, le Colonel (CR) Guy-André HUREL (AD 78), et le Lieutenant Esther BRIEU (OSC), officier de presse du SIRPA Air, laquelle nous a rejoint spontanément.

En juillet 2016, un ancien appelé du contingent 72/08, ayant servi à la Mission Militaire Française de Liaison (MMFL) auprès du commandement soviétique à Berlin, André SPETZ, propose ses services comme trésorier de l'association.

Le 25/10/2016, se tient une première réunion du Conseil d'Administration qui précède l'AGO constitutive évoquée ci-devant.

Parallèlement, un appel d'offres (Annonce No **15-187225**) a été lancé le 15 décembre 2015 par le Service Parisien de soutien de l'Administration Centrale (SPAC) pour la présentation d'un projet pour la réalisation d'une œuvre d'art avant le 14 janvier 2016.

Les projets présentés par les 5 artistes ayant répondu à cet appel d'offres ont été rejetés le mercredi 19 octobre 2016 par le Jury (8 voix contre et 1 abstention).

Ceci a eu pour conséquence de repousser l'inauguration de juin 2017 (ce que souhaitait Denis MERCIER) à l'automne 2018 (la dernière date évoquée était le 30 novembre pour le monument et à l'automne 2019 pour l'ensemble).

La 2<sup>ème</sup> réunion du CA a lieu 18 mai 2017

La 2<sup>ème</sup> AGO se tient le 14 juin 2017 au Quartier des Célestins de la Garde Républicaine. Cette AGO est préparée et organisée par Pierre-Alain ANTOINE (son fils est officier de la Gendarmerie nationale) qui ne peut pas y assister, étant alité.

Un des 5 artistes ayant été rejetés le 19/10/2016 (Jean-Bernard METAIS, sculpteur manceau né en 1954) est finalement retenu pour un accord de gré à gré par le Général André LANATA,

CEMAA depuis le 21 septembre 2015... La signature du « contrat » entre le CEMAA et l'artiste est programmée pour juillet 2017 pour une livraison au premier semestre 2018.

Le 12 octobre 2017, lors d'une réunion avec le CERPA, il est décidé, pour les recherches de disparus, de privilégier la période post Guerre d'Algérie (19 mars 1962 à nos jours), d'ici l'inauguration du mémorial. Le nombre de disparus pour cette période est estimé à environ 1000. Il est aussi demandé de recenser les « Légendes », mortes ou non en mission, depuis 1909. Trois rédacteurs nous rejoignent : Monsieur Bernard THEVENET, membre de l'ANTAM et chercheur au SHD, le GDA (2S) Gérard SIMONNET (AD 57) et l'ADC Franck ROUMY.

Bernard THEVENET travaille sur la liste des aéronefs utilisés par l'Armée de l'air et par les unités créées avant le 2 juillet 1934 dont elle est héritière. Le Général Gérard SIMONNET est chargé d'élaborer un guide méthodologique permettant aux chercheurs d'utiliser un même langage, et de respecter des règles communes de rédaction.

A la fin de l'année 2017, l'association compte environ 280 membres.

La 3<sup>ème</sup> réunion du Conseil d'Administration a eu lieu le **21 novembre 2017**. C'est au cours de ce CA qu'est présenté le projet « Espace mémoriel » par le Général de Corps aérien (2S) Pierre NICLOT (AD 71) qui a rejoint l'association.

MIP (Master Image Programmes) et Pierre NICLOT donnent une **nouvelle impulsion au projet**.

*La borne mémorielle a été prévue initialement pour être une base de données devant permettre de consulter les noms et les documents concernant ces aviateurs. Cependant, l'Association du Mémorial des Aviateurs, consciente de l'hommage à rendre aux disparus, et ce, dans un espace public, a souhaité donner à cette action de mémoire une dimension plus importante.*

*L'objectif est de faire connaître, aux familles mais aussi aux autres visiteurs du musée, ce qu'était l'environnement de ces aviateurs : l'histoire de l'Armée de l'air, les engagements opérationnels, les unités, les aéronefs...*

*Il s'agit aussi de profiter de cet espace public pour développer la sensibilité de la société civile à la compréhension du fait aérien militaire, valoriser l'image de l'aviateur, contribuer au rayonnement de l'Armée de l'air, et valoriser le site du Bourget et les Ailes Françaises.*

Le MAE a confirmé son intérêt pour ce projet innovant. En effet, il devrait contribuer à valoriser le site du Bourget comme site de mémoire aéronautique (histoire aéronautique du Bourget et rôle militaire depuis 1914). A sa vocation muséale, s'ajouterait une vocation mémorielle.

...

**L'AMA est reconnue d'intérêt général le 1<sup>er</sup> décembre 2017** (réduction fiscale de 66%)

**L'AMA a été déclarée à la CNIL le 30 janvier 2018**

Ces deux démarches sont l'œuvre du Général René PERRET.

Le **12 mars 2018**, le Général PERRET présente le projet à la réunion du Comité Exécutif de la Fondation de l'Armée de l'Air (COEX), présidée par le CEMAA.

Après cette présentation au COEX de la Fondation, un **financement participatif** est jugé nécessaire pour trouver les **80 k€** représentant le surcoût dû à la nouvelle « dimension » de l'Espace mémoriel. Monsieur Pierre VALENTIN, fils du Général Pascal VALENTIN (AD 78) et président de la Société « **GofundMe** » élabore ce financement participatif pour trouver ces 80 k€ à partir de juin 2018.

La Société MIP et le Général Pierre NICLOT définissent un « rétro-planning » d'avril 2018 à juin 2019. Il est demandé de fournir 140 fiches de disparus et 30 de « Légendes » d'ici le 31 juillet 2018 puis le complément d'ici le 31 décembre, soit au total, environ 1000 disparus.

La 3<sup>ème</sup> AGO se tient le 11 juin 2018 à l'Aéroclub de France

Le financement participatif est structuré par le Général NICLOT en lien avec la société MIP. Une campagne de recherche de fonds est élaborée avec les sociétés « GofundMe » et MIP.

Quatre « cercles » sont définis :

- Le personnel de l'Armée de l'air et les familles des disparus
- Les associations
- Les industriels
- Le grand public

Un parrain accepte de mener une campagne pour ce financement : Michel DRUCKER. René PERRET doit le rencontrer très prochainement pour définir avec lui les objectifs.

#### **Etat des lieux avant la transmission du témoin à René PERRET faite lors du CA du 7 novembre 2018**

**Les noms des disparus à prendre en compte sont désormais ceux qui sont morts dans l'accomplissement de leur mission.**

**Le monument est installé en août 2018. Mais des dégradations sont remarquées dès septembre. L'épithaphe du monument est libellée de la façon suivante : « L'Armée de l'Air, en hommage aux aviateurs... »**

**La date de l'inauguration du monument, initialement prévue le 30 novembre 2017, est reportée à cause de la dégradation de celui-ci, des travaux du Musée de l'air et de ceux du Grand Paris. Il est question de ne faire qu'une inauguration.**

**L'inauguration (monument + espace mémoriel) n'est pas encore fixée.**

**Envisagée en 2 temps en octobre 2019 puis printemps 2020, elle est, selon une information donnée par la représentante du CERPA le 3 décembre 2019, reportée au 11 novembre 2020.**

**Chaque membre de l'APC peut nous rejoindre en visitant notre site:**

**[www.memorial-des-aviateurs.fr](http://www.memorial-des-aviateurs.fr)**